

Madame la directrice de l'architecture, Chère Agnès,

Monsieur le Président de Rouen Métropole,

Madame la déléguée générale de la Fondation Culture et diversité

Mesdames messieurs représentant les ministères de l'éducation nationale et de la culture

Mesdames messieurs les proviseurs et enseignants partenaires de l'ENSA Normandie

Chers collègues des ENSA, chers enseignants et étudiants de l'école et chers stagiaires qui êtes accueillis notre établissement depuis une semaine,

C'est avec un grand honneur et surtout avec beaucoup de plaisir que je vous accueille aujourd'hui à l'ENSA Normandie, dont je viens de prendre la direction il y a tout juste un mois, pour fêter les 10 ans du programme Égalité des Chances porté par la Fondation Culture et Diversité. Vous le savez l'école d'architecture de Normandie a fait partie des premiers établissements partenaires du programme et une quinzaine d'étudiants ont, depuis lors, bénéficié ou bénéficieront toujours de ce soutien important ici, à l'école. En discutant avec certains d'entre-eux la semaine dernière, ils m'ont confié à quel point ce stage d'une semaine, tel que celui qui s'achève ce soir, a été un élément déclencheur dans leur désir de s'orienter vers l'architecture, ou pour affirmer auprès de leur famille et pour eux-mêmes, leur volonté de devenir architecte. Le lendemain de ma prise de fonction je devais ouvrir les journées portes ouvertes de l'école, avec sa cohorte traditionnelle de parents angoissés et des lycéens lunaires. Une question m'a été posée sur le « profil idéal » de l'étudiant en école d'architecture, question à laquelle j'ai répondu qu'il n'y en avait heureusement pas, sinon de savoir s'investir intensément dans ses études et faire preuve d'une curiosité permanente. Les écoles d'architecture font partie des rares formations généralistes qui investissent tant le champ des sciences dites « dures » que les humanités ou la pratique artistique. Et l'égalité des chances, au sein d'une école d'architecture, c'est aussi de permettre ce brassage d'étudiants, venus de parcours divers et s'enrichissant les uns les autres. On apprend ici peut-être autant de ses pairs étudiants que de ses enseignants, ce fut en tout cas mon expérience lorsque j'étais étudiant sur ces mêmes bancs. A n'en pas douter, la capacité à collaborer sur des sujets complexes, à travailler en mode projet pluridisciplinaire, à articuler la pensée au faire, à maîtriser les outils de l'écrit, du dessin et du numérique, capacités qui sont au cœur de nos pratiques de formation à l'architecture, positionnent très favorablement nos étudiants dans le monde professionnel, face aux enjeux majeurs des transitions écologique et numérique. S'ajoute à cela un développement plus récent de la recherche universitaire, qui nourrit les enseignements spécialisés et développe l'expertise des architectes. Le doctorat en architecture, j'en suis persuadé, est un levier majeur de la reconnaissance du métier d'architecte praticien dans le monde professionnel. L'école nationale supérieure d'architecture de Normandie dispose de trois champs de compétences reconnus, dans les domaines du projet urbain, en particulier sur les franges des territoires métropolitains, la mise en œuvre de matériaux bio-sourcés et l'émergence d'une architecture post-carbone, et enfin la réhabilitation de l'architecture du quotidien. Ces terrains sont aujourd'hui en déficit d'architecture, investis soit par la technique au service d'elle-même ou laissant libre champ à la pression ou la dépression foncière. J'ai toujours été frappé par les panneaux indicateurs routiers précisant « centre historique » pour dénommer ce qui s'appelle simplement un centre-ville, comme si la périphérie était, elle, dénuée d'historicité. Cette masse incommensurable d'édifices construits au 20^e et 21^e siècle qui constitue les trois quarts de notre paysage urbain, c'est le cœur de compétence et d'expertise que développe l'ENSA Normandie au travers de ses programmes de recherche, de ses enseignements et de ses terrains d'études privilégiés. L'égalité des chances est à construire sur ces territoires, avec leurs habitants, qui ont eux-aussi droit à l'histoire et à l'architecture, bref à une reconnaissance patrimoniale de leur environnement. Les injonctions d'économies d'énergies servent trop souvent d'arguments à des interventions lourdes, faisant fi des potentialités existantes et dénaturant l'architecture. Pourtant, le patrimoine, tout comme les énergies fossiles, n'est pas renouvelable. Les enjeux climatiques et les enjeux culturels sont donc intrinsèquement les mêmes, et c'est pourquoi nous les envisageons ici de manière consubstantielle.

C'est avec grand plaisir que je cède la parole à Madame Charlotte Masset, Vice-présidente du Département de Seine-Maritime, tout juste élue hier après-midi à la présidence du conseil d'administration de l'école.